

**E2EVOLUTION**



**ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSEE  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Art.L.512-7 et suivants du Code de l'Environnement  
CERFA n°15679\*02

**Commune de Saint-Geours-de-Maremne (40)**

**Projet d'extension n°2 d'un entrepôt**

**Construction des cellules n°4, 5 et 6**

**PJ n° 8 et 9**

**Avis du Président de la Communauté des  
Communes et du propriétaire sur l'usage  
futur du site**

Dossier réalisé en collaboration avec :

Décembre 2020

  
Cabinet Nicolas Nouger  
Conseil en Environnement

**BUREAU D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT**

Membre du Groupement Professionnel OPHITE – Adhérent Afite  
26 rue d'Espagne – 64100 BAYONNE  
☎ 05 59 46 10 85 / contact@cabinetsnouger.com  
[www.cabinetsnouger.com](http://www.cabinetsnouger.com)

Dossier n°20-038

La communauté des communes de Marenne-Adour-Côte-Sud détient la compétence urbanisme sur la commune de Saint-Geours-de-Marenne. L'avis du Président de la communauté des communes a été sollicité.

Le propriétaire des terrains de l'établissement actuel est la SCI PAT, dont le gérant est M. Pierre THOLLET. Les terrains de l'extension sont en cours d'acquisition par cette même société.

→ Le courrier de sollicitation du Président de l'EPCI et l'avis du gérant de la SCI sont joints ci-après.

ZOOMALIA – E2EVOLUTION  
Zone Atlantisud  
651 rue du Pays de Gosse  
40230 Saint-Geours-de-Maremne

**Communauté de Communes de  
Maremne Adour Côte Sud  
Allée des Camélias  
40230 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE**

Saint-Geours-de-Maremne, le 19/12/2020

Objet : Réglementation des ICPE  
Extension n°2 d'un entrepôt logistique  
Demande d'avis sur l'usage futur proposé après cessation d'activité  
LR/AR 2 C 140 837 5921 2

Monsieur le Président,

Notre société, E2EVOLUTION-ZOOMALIA, exploite un entrepôt sur le territoire de la commune de Saint-Geours-de-Maremne. Une première extension de nos bâtiments a été enregistrée au service préfectoral en avril 2019. Nous projetons à présent une deuxième phase d'extension de notre établissement en créant 3 cellules de stockage supplémentaires d'environ 3 000 m<sup>2</sup> chacune.

Cette modification apparaissant substantielle, nous sollicitons auprès du Préfet des Landes un nouvel « Enregistrement » de cette installation, visée par la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Conformément au 5° de l'article R.512-46-4 du Code de l'Environnement, dans le cadre du dépôt d'un « dossier de demande d'enregistrement », l'avis du Président de l'EPCI compétent en matière d'urbanisme doit être sollicité sur l'usage futur du site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

Ainsi, dans le cas d'une éventuelle cessation d'activité, nous proposons que nos terrains conservent la vocation définie dans le PLU communal, à savoir une zone d'activités.

L'ensemble des bâtiments (existants et extension) pourront être destinés à la vente ou mis en location. L'ensemble du matériel sera soit démantelé et expédié sur un autre site du même type, soit vendu en l'état avec l'établissement. La totalité des locaux occupés par notre société et leurs abords seraient nettoyés à la fin de l'exploitation.

Aussi, conformément aux attentes de la réglementation ICPE, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous donner votre avis sur cette proposition de remise en état et d'usage ultérieur, dans les 45 jours (article R.512-46-4 5°).

Restant à votre disposition pour toute information concernant notre démarche, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la société E2EVOLUTION  
Le Gérant  
Pierre-Adrien THOLLET



R1 AR



FRAD

LANDES  
 201229  
 300 L1 015758  
 10A5 402060

€ R.F.  
 LA POSTE  
 005,08  
 HV 405194

**Communauté de Communes de  
 Marenne Adour Côte Sud**  
 Allée des Camélias  
 40230 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Destinataire

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de fervoi **2C 140 837 5922 9**



Référence client

Expéditeur

revue

DETYRNE

NOM

SERVICES PTC 60 - 2017233701 - 0479  
LA POSTE AGRÉMENT N° 0365

Expéditeur

*Appuyez fort*  
**ZOOMALIA ET EVOLUTION**  
 Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale  
 Expéditeur **Louise FUCHS**  
 N°: **651** Expéditeur  
 rue du pays de Gascogne  
 Libellé de la voie  
**40230** **SAINT GEORGI DE MARENNE**  
 Code postal Commune

**PREUVE DE DISTRIBUTION**

La Poste - SA au capital de 3 800 000 000 euros - 358 000 000 RCS Paris  
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVA - 75015 PARIS

Utiliser uniquement un **STYLO À BILLE** en appuyant fortement



Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**

Consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

R3

a été vérifiée précédemment.



Neutralité carbone

ZOOMALIA – E2EVOLUTION  
Zone Atlantisud  
651 rue du Pays de Gosse  
40230 Saint-Geours-de-Maremne

**SCI PAT**  
3707 route du Marais  
40390 SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX

Saint-Geours-de-Maremne, le 29/12/2020

Objet : Réglementation des ICPE  
Extension n°2 d'un entrepôt logistique  
Demande d'avis sur l'usage futur proposé après cessation d'activité  
LR/AR 2C 140 837 5321 2

Monsieur,

Notre société, E2EVOLUTION-ZOOMALIA, exploite un entrepôt sur le territoire de la commune de Saint-Geours-de-Maremne. Une première extension de nos bâtiments a été enregistrée au service préfectoral en avril 2019. Nous projetons à présent une deuxième phase d'extension de notre établissement en créant 3 cellules de stockage supplémentaires d'environ 3 000 m<sup>2</sup> chacune.

Cette modification apparaissant substantielle, nous sollicitons auprès du Préfet des Landes un nouvel « Enregistrement » de cette installation, visée par la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Conformément au 5° de l'article R.512-46-4 du Code de l'Environnement, dans le cadre du dépôt d'un « dossier de demande d'enregistrement », l'avis du Président de l'EPCI compétent en matière d'urbanisme doit être sollicité sur l'usage futur du site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

Ainsi, dans le cas d'une éventuelle cessation d'activité, nous proposons que nos terrains conservent la vocation définie dans le PLU communal, à savoir une zone d'activités.

L'ensemble des bâtiments (existants et extension) pourront être destinés à la vente ou mis en location. L'ensemble du matériel sera soit démantelé et expédié sur un autre site du même type, soit vendu en l'état avec l'établissement. La totalité des locaux occupés par notre société et leurs abords seraient nettoyés à la fin de l'exploitation.

Aussi, conformément aux attentes de la réglementation ICPE, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous donner votre avis sur cette proposition de remise en état et d'usage ultérieur, dans les 45 jours (article R.512-46-4 5°).

Restant à votre disposition pour toute information concernant notre démarche, nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la société E2EVOLUTION  
Le Gérant  
Pierre-Adrien THOLLET



R1 AR



LANDES

201229  
717 L1 015756  
B469 402060

€ R.F.  
LA POSTE

005,08  
HV 405194

SCI PAT

3707 route du Marais  
40390 SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX



Destinataire

SCI PAT  
3707 route du Marais

Adresse

40390 SAINT ANDRE DE SEIGNANX

Présenté / Avisé le : / /	Signature
Distribué le : / /	(Précisez Prénom et NOM si mandataire)
<input type="checkbox"/> Le destinataire	Signature facteur *
<input type="checkbox"/> Le mandataire	
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	
<input type="checkbox"/> Autre	

Date : Prix : CRBT :

Statut de paiement (valable au dos) : R1  R2  R3

Cadres réservés à La Poste

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'emol : 2C 140 837 5921 2



Référence client

Expéditeur

ZORRILLA PUY EN LEVOLUTION  
Libellé (prénom et NOM) ou raison sociale

Expédites Laurent FUCHI

Expéditeur

N° 651 avec du papier de Gode

Libellé de la voie

40230 SAINT GEORGS DE MAREMNE

Code postal

Commune



Utiliser uniquement un STYLO A BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne

Consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)



logiciel carbone

PREUVE DE DISTRIBUTION  
La Poste - SA au capital de 3 800 000 000 euros - 356 000 000 RCS Paris  
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

**SCI PAT**  
3707 route du Marais  
40390 SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX

ZOOMALIA – E2EVOLUTION  
Zone Atlantisud  
651 rue du pays de Gosse  
40230 Saint-Geours-de-Maremne

Saint Geours de Maremne 4.1.2021

**A l'attention de Monsieur le gérant**

Objet : Réglementation des ICPE

Extension d'un entrepôt

Accord sur l'usage futur proposé après cessation d'activité

Monsieur,

Je soussigné, Pierre Adrien THOLLET, représentant la SCI PAT, autorise A2E EVOLUTION à exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement sur mes terrains sis sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne au lieu-dit « Couraou » et donne un avis favorable aux modalités de remise en état et usage futur du site en cas de cessation d'activités.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour la SCI PAT

Le Gérant

Pierre-Adrien THOLLET

